

# Inégalités de salaires et de revenus, la stabilité dans l'hétérogénéité

Gérard Cornilleau

## Des inégalités contenues, des classes moyennes fragiles

Le débat sur les salaires n'est plus aujourd'hui dominé par la question du coût du travail. Les baisses de charges sur les bas salaires ont ramené ce coût à un niveau compatible avec la concurrence des pays du même groupe que la France, et la fin de la chute de l'emploi non qualifié a été exemplaire de l'affaiblissement de la question du coût du travail. Mais, depuis quelques années, est apparu un autre débat, fondé sur une impression d'opposition croissante entre une France du milieu et du bas de l'échelle, soumise aux rigueurs de la modération salariale, et une France de cadres dynamiques ayant retrouvé le chemin de la croissance. Cette impression est-elle fondée ? On verra que les données disponibles mettent en évidence une relative stabilité de la distribution des revenus avec toutefois une tendance à la dégradation relative de la position des couches moyennes ou intermédiaires qui ne bénéficient ni des hausses administrées du SMIC et des prestations sociales minimales, ni des hausses de salaires et de revenu dont peuvent bénéficier les classes supérieures.

## Evolution générale des salaires et des revenus<sup>1</sup>

De 1960 à 2004, le salaire net annuel moyen (exprimé en euros de 2005) est passé de 9 900 à 22 500 €, autrement dit il a été multiplié par 2,3 en 44 ans. Au cours de cette longue période, l'échelle des salaires est restée très stable puisque le salaire minimum est passé de 4 300 à 12 100 € nets (soit une multiplication par 2,8) et que le seuil du 9<sup>ème</sup> décile de la répartition des salaires nets (90 % des salariés ont un salaire inférieur à ce seuil) est passé de 16 900 à 36 100 € nets (soit une multiplication par 2,1).

Le tableau 1 retrace les évolutions décennales des salaires nets moyens, minimum (Smig puis Smic), médian (seuil qui partage en deux parts égales la population des salariés), du 1<sup>er</sup> décile (10 % des salariés ont un salaire inférieur au seuil) et du 9<sup>ème</sup> décile.

---

<sup>1</sup> Sur l'évolution des salaires sur très longue période voir : Alain Bayet et Dominique Demailly, *Salaires et coûts salariaux, 45 ans d'évolution*, INSEE Première, n°449, mai 1996.

**Tableau 1 : Salaires nets annuels moyens des salariés à temps pleins dans les entreprises (hors administrations) en euros de 2005**

	1960	1970	70/60*	1980	80/70*	1990	90/80*	2000	2000/90*	2004	2004/2000*
salaire net moyen	9 900	14 700	4.0%	19 300	2.8%	20 900	0.8%	22 100	0.6%	22 500	0.4%
salaire minimum	4 300	6 000	3.4%	9 100	4.3%	10 200	1.1%	11 100	0.8%	12 100	2.2%
1er décile	4 400	6 600	4.1%	9 500	3.7%	10 500	1.0%	11 400	0.8%	12 300	1.9%
salaire net médian	8 400	11 900	3.5%	16 100	3.1%	17 200	0.7%	18 200	0.6%	18 100	-0.1%
9ème décile	16 900	24 100	3.6%	31 000	2.5%	34 200	1.0%	35 400	0.3%	36 100	0.5%
Minimum / Décile 9	25.4%	24.9%		29.4%		29.8%		31.4%		33.5%	
Minimum / Médian	51.2%	50.4%		56.5%		59.3%		61.0%		66.9%	
Médian / Décile 9	49.7%	49.4%		51.9%		50.3%		51.4%		50.1%	
Décile 9 – Minimum	12 600	18 100		21 900		24 000		24 300		24 000	
Décile 9 – Médian	8 500	12 200		14 900		17 000		17 200		18 000	
Médian – Minimum	4 100	5 900		7 000		7 000		7 100		6 000	

\*Taux de croissance annuels moyens

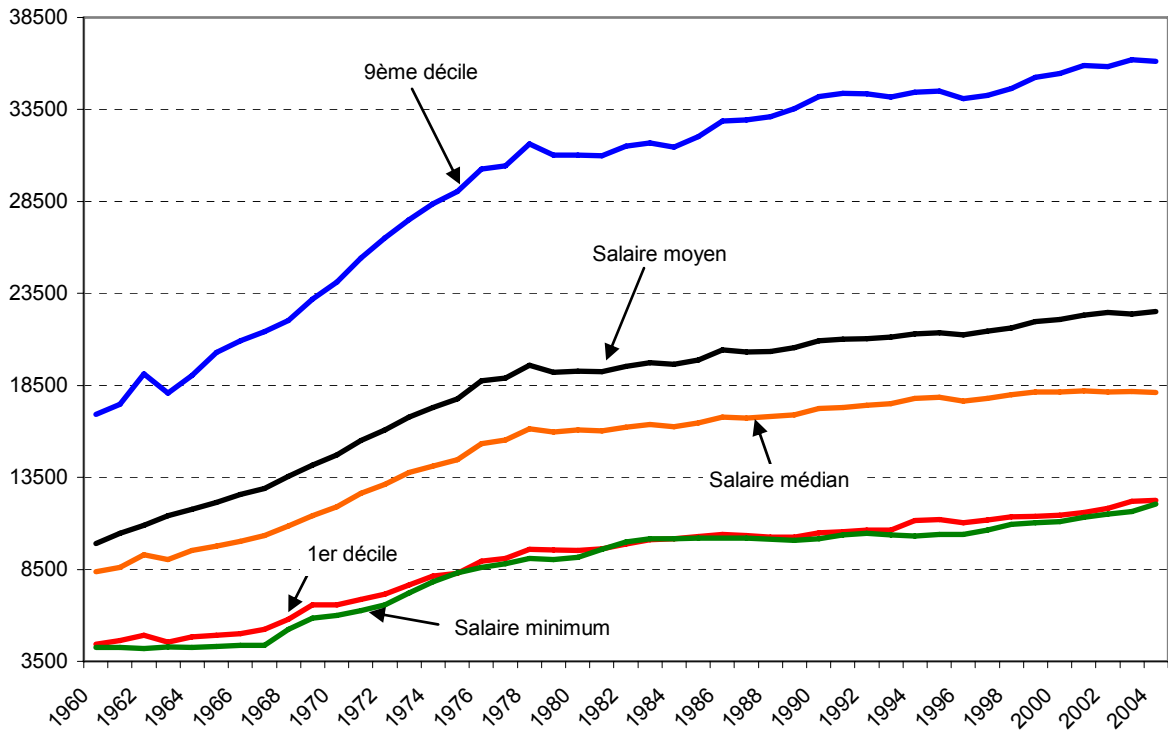
Source : Insee, Dads.

Au-delà de la grande stabilité relative de la distribution des salaires moyens deux faits peuvent être notés :

- Les bas salaires sont nettement contraints par le salaire minimum qui se confond pratiquement avec le seuil du premier décile. En conséquence, le bas de la hiérarchie salariale dépend beaucoup des décisions publiques. Au cours des années soixante (jusqu'en 1968), les faibles hausses du salaire minimum contribuaient à l'élargissement par le bas de la distribution salariale. Les années 2000 sont fortement affectées par les 35 heures et les hausses du Smic accordées dans le cadre de la réforme Fillon qui ont contribué à écraser le bas de la distribution des salaires ;
- Sous l'effet d'une croissance rapide et du maintien des niveaux relatifs de l'échelle des salaires, les écarts absolus de niveau de salaire réels ont augmenté jusqu'à la fin des années soixante-dix. Dans un contexte de forte hausse des revenus à tous les niveaux de l'échelle, cette croissance des inégalités absolue a été peu ressentie. Inversement, depuis les années quatre-vingt, le sentiment d'inégalité semble contredit par la hausse relative des bas salaires et la stabilisation des écarts de niveau de vie entre les salaires élevés, le salaire médian et les bas salaires. Cette contradiction résulte du contexte de faible croissance générale des revenus salariaux.

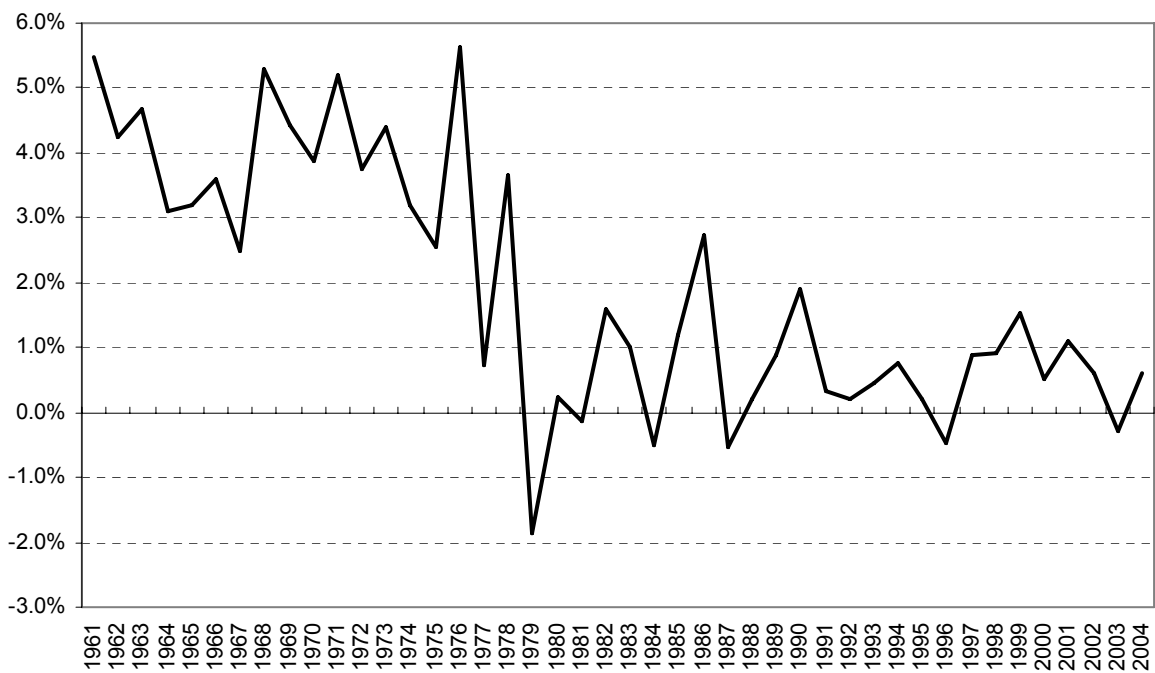
Les graphiques 1 à 4 permettent de visualiser ces évolutions générales ainsi que la forte rupture de pente de la hausse des salaires nets avant et après le choc pétrolier de 1974.

**Graphique 1 : Salaires annuels nets en € de 2005 (entreprises, salariés à temps plein)**



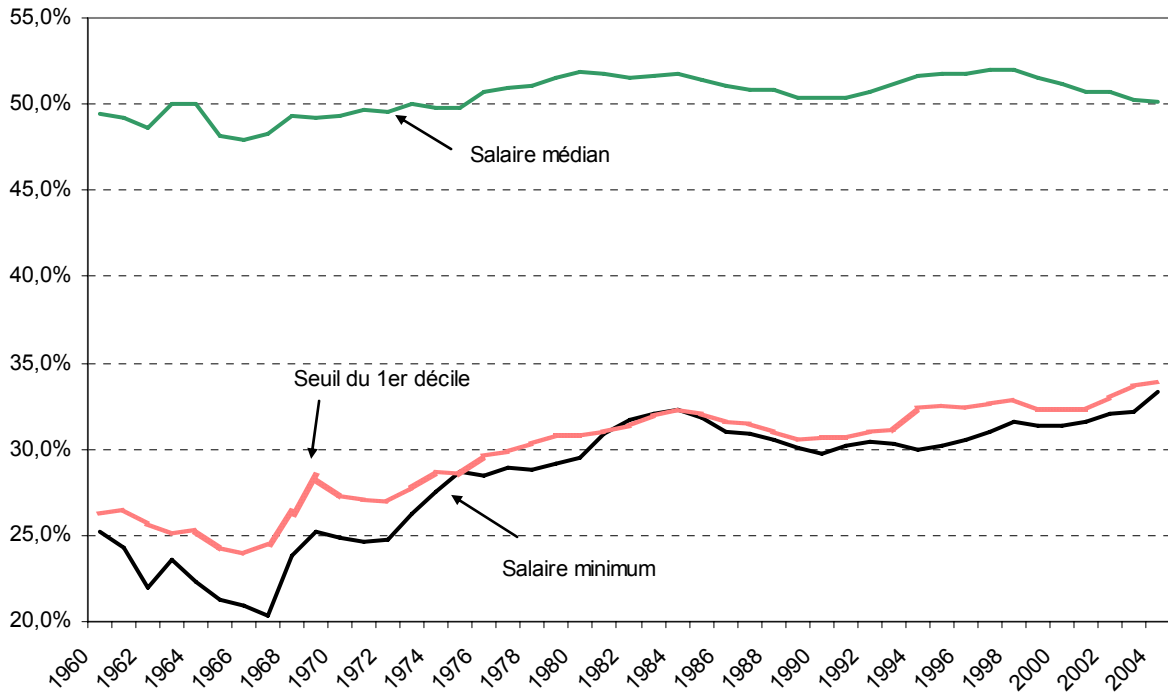
Source : Insee, Dads.

**Graphique 2 : Taux de croissance annuel du pouvoir d'achat du salaire net annuel moyen**

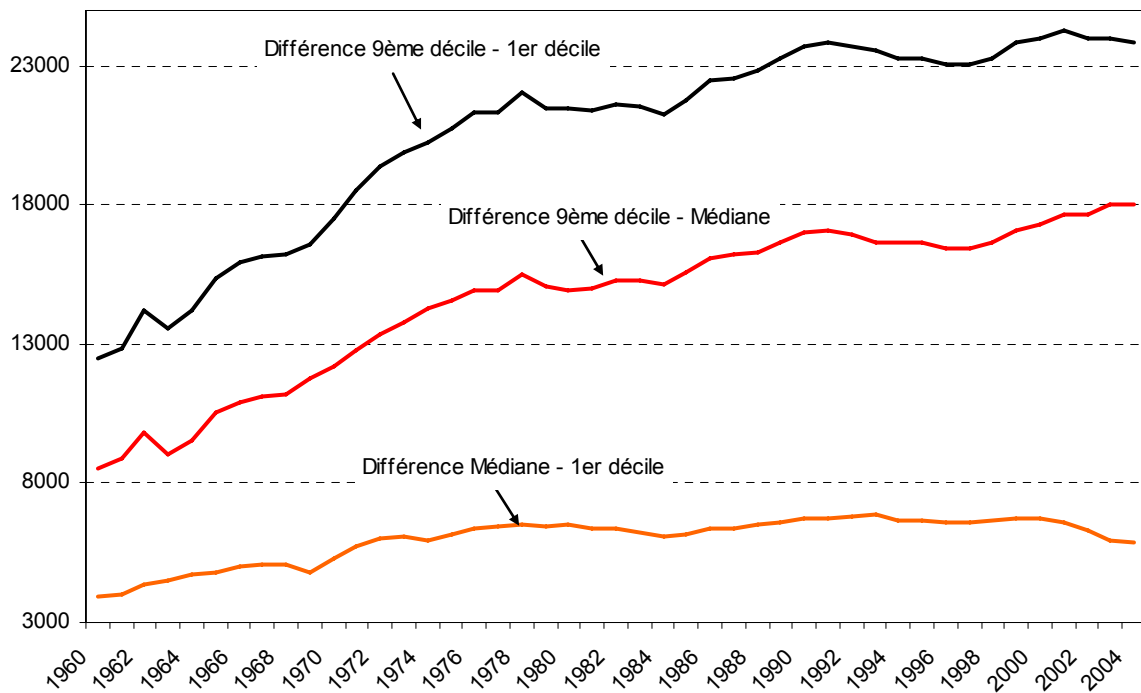


Source : Insee, Dads.

**Graphique 3 : Echelle relative des salaires (en % du seuil du 9ème décile)**



**Graphique 4 : échelle absolue des salaires ; différences absolues de salaires annuels réels (en € 2005)**



Source : Insee, Dads.

## Evolutions moyennes par catégories sociales

En 2004, le salaire moyen des professions intermédiaires représentait un tout petit plus de 50 % du salaire moyen des cadres et professions intellectuelles supérieures. Celui des ouvriers et des employés un peu plus du tiers. Au cours des 20 dernières années, le pouvoir d'achat du salaire net moyen des cadres a augmenté de 0,2 % par an et celui des ouvriers de 0,4, alors que le salaire net réel moyen des professions intermédiaires et des employés diminuaient respectivement de 0,4 et 0,1 % par an.

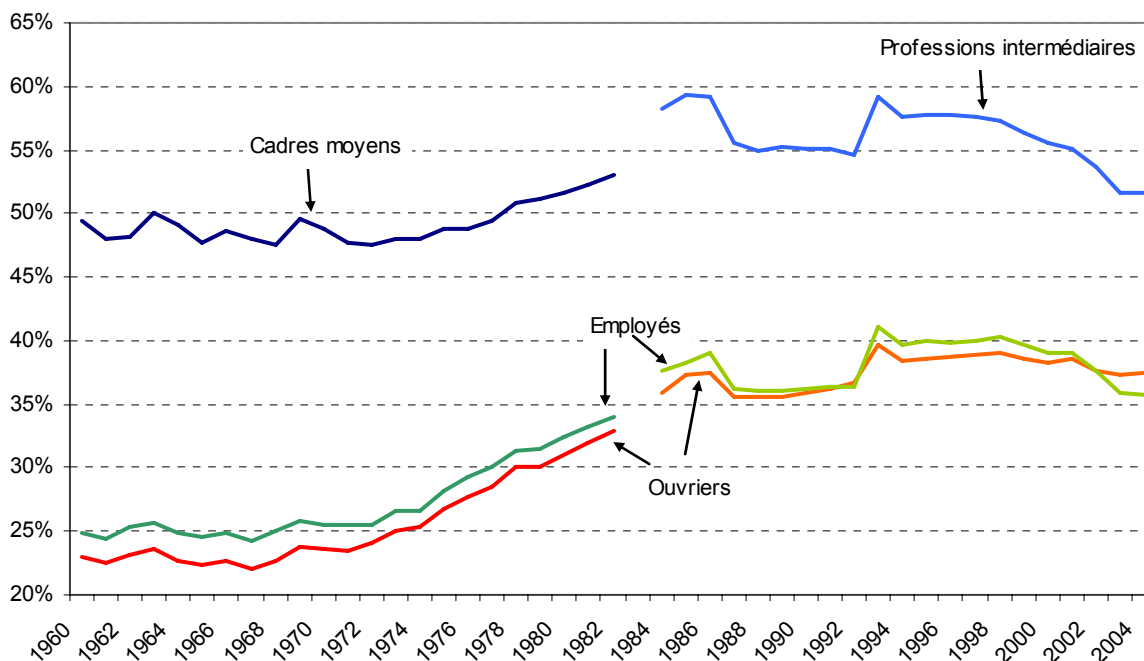
**Tableau 2 : Salaires nets annuels moyens des salariés à temps pleins dans les entreprises (hors administrations) en euros de 2005**

	Cadre et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
1984	43 000	25 000	16 200	15 400
1994	42 000	24 200	16 700	16 100
2004	44 400	22 900	15 800	16 600
Taux de croissance annuel moyen 2004/1984	0.2%	- 0.4%	- 0.1%	0.4%

Source : Insee, Dads.

Sur longue période l'évolution des salaires par catégories sociales est caractérisée par une hausse des salaires relatifs des ouvriers et des employés (graphique 5).

**Graphique 5 : Les salaires par catégories sociales (en % du salaire moyen des cadres)**



Source : Insee, *Dads*.

L'augmentation relative des salaires des ouvriers et des employés s'est produite après 1968 jusqu'au début des années 1980. Depuis le milieu des années 1990, le mouvement a tendance à s'inverser avec une baisse du niveau relatif du salaire net des employés et plus encore des professions intermédiaires. Celles-ci auraient perdu presque 10 points de salaire relativement aux cadres supérieurs entre 1994 et 2004. Au cours des toutes dernières années, le salaire des employés serait aussi en forte baisse relative.

Ces évolutions suggèrent une croissance des inégalités au cours de la période la plus récente. Celle-ci est toutefois hétérogène, puisque les ouvriers seraient épargnés. Mais cette conclusion doit être tempérée par le fait que de nombreux changements structurels affectent les évolutions moyennes par catégories sociales.

Ainsi :

- La population des cadres rajeunit sous l'effet de la croissance des effectifs alors que celle des ouvriers vieillit. Il en résulte qu'à écart de salaire inchangé par âge, la moyenne relative des salaires ouvriers se rapproche de celle des cadres ;
- La réduction des postes d'ouvriers non qualifiés tend à augmenter le salaire moyen des ouvriers ;
- La répartition sectorielle et par taille d'entreprise des différentes catégories influence également les évolutions moyennes : au cours de la période la plus récente les employés, sur représentés dans le secteur tertiaire et dans les petites entreprises, ont souffert de la conjoncture de ces secteurs.

### **L'impact des carrières**

Comme on l'a vu, il est parfois difficile d'interpréter les évolutions statistiques moyennes. Ainsi, la hausse du salaire moyen ouvrier résulte pour partie de la réduction de l'emploi et de la disparition des moins qualifiés. L'augmentation plus limitée des salaires des cadres résulte quant à elle, partiellement, du rajeunissement de cette population. D'autre part, les évolutions moyennes masquent les évolutions individuelles qui résultent du jeu des carrières : un individu appartenant à un groupe dans lequel l'amplitude des carrières est faible verra son salaire dépendre principalement des évolutions générales. En sens inverse, dans les groupes à carrière ascendante forte, une faible hausse de la moyenne statistique pourra être compatible avec des augmentations individuelles plus élevées. Compte tenu des différences importantes dans les carrières il est donc indispensable pour comparer le devenir salarial des groupes sociaux de s'appuyer sur des données individuelles.

L'analyse de l'évolution des salaires par cohortes montre que le choc du milieu des années soixante dix a cassé le mouvement général de hausse des rémunérations moyennes sur l'ensemble de la vie active d'une génération à l'autre<sup>2</sup>. A partir des générations nées au début des années quarante, le salaire moyen baisse jusqu'à la génération 1956. Il se stabilise pour les générations suivantes, mais les salaires d'embauche diminuent, ce qui est compensé par des débuts de carrière plus rapides. En

---

<sup>2</sup> Malik Koubi, « Les carrières salariales par cohorte de 1967 à 2000 », *Economie et statistiques*, n°369-370, 2003.

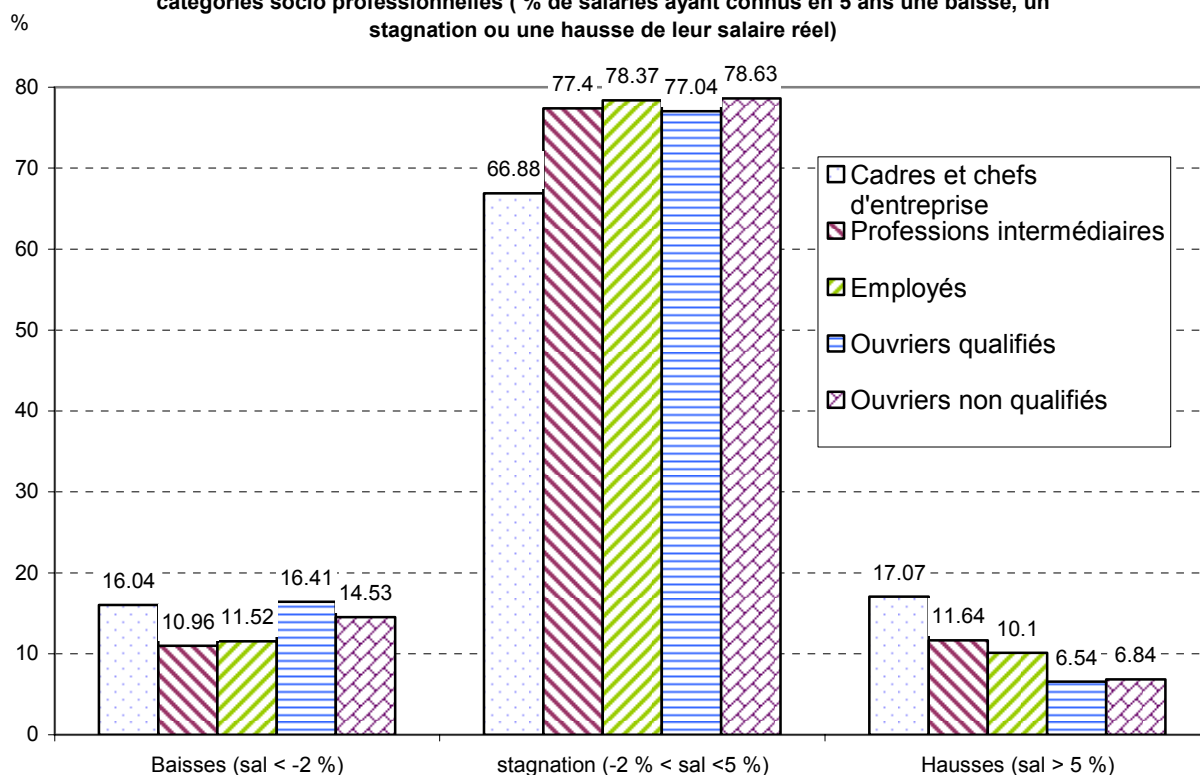


outre la dispersion des carrières salariales augmente nettement ce qui accroît les inégalités.

En ce qui concerne les catégories sociales, l'évolution individuelle de salaires met en évidence la plus grande concentration de la variation des salaires des employés et surtout des ouvriers qui bénéficient beaucoup moins de l'effet de carrière que les cadres et les dirigeants d'entreprise. Les évolutions quinquennales de salaires individuels (graphique 8) qui incorporent les effets des ruptures de carrière (qui expliquent les baisses de rémunération) et ceux qui résultent de l'ascension sociale (passage à une catégorie supérieure), montrent ainsi qu'alors que 17 % des cadres ont obtenus une hausse de salaire réel supérieure à 5 % entre 1992 et 1997, seuls 12 % des professions intermédiaires, 10 % des employés et un peu moins de 7 % des ouvriers sont dans le même cas. Les ouvriers qualifiés apparaissent même très mal lotis puisqu'ils sont aussi nombreux que les cadres à avoir connu une baisse de salaire (16,4 % contre 16 %) alors que dans les autres catégories ceux qui connaissent des baisses de salaires sont un peu moins nombreux (11 % des professions intermédiaires et des employés, 14,5 % des ouvriers non qualifiés).

Ainsi les évolutions moyennes de salaires par catégories sociales masquent la dégradation de la situation relative des catégories moyennes et inférieures relativement aux cadres et aux dirigeants. Parce qu'ils bénéficient de moins d'opportunités de promotion que les catégories ouvrières en particulier, celles-ci voient leurs évolutions salariales dépendre de la conjoncture beaucoup plus que les cadres. Dans un contexte d'atonie générale, leurs situations individuelles sont en conséquence plus souvent stagnantes.

**Graphique 8 : Evolutions quinquennales (de 1992 à 1997) des salaires individuels par catégories socio professionnelles (% de salariés ayant connus en 5 ans une baisse, un stagnation ou une hausse de leur salaire réel)**



### Les revenus des ménages par catégories sociales

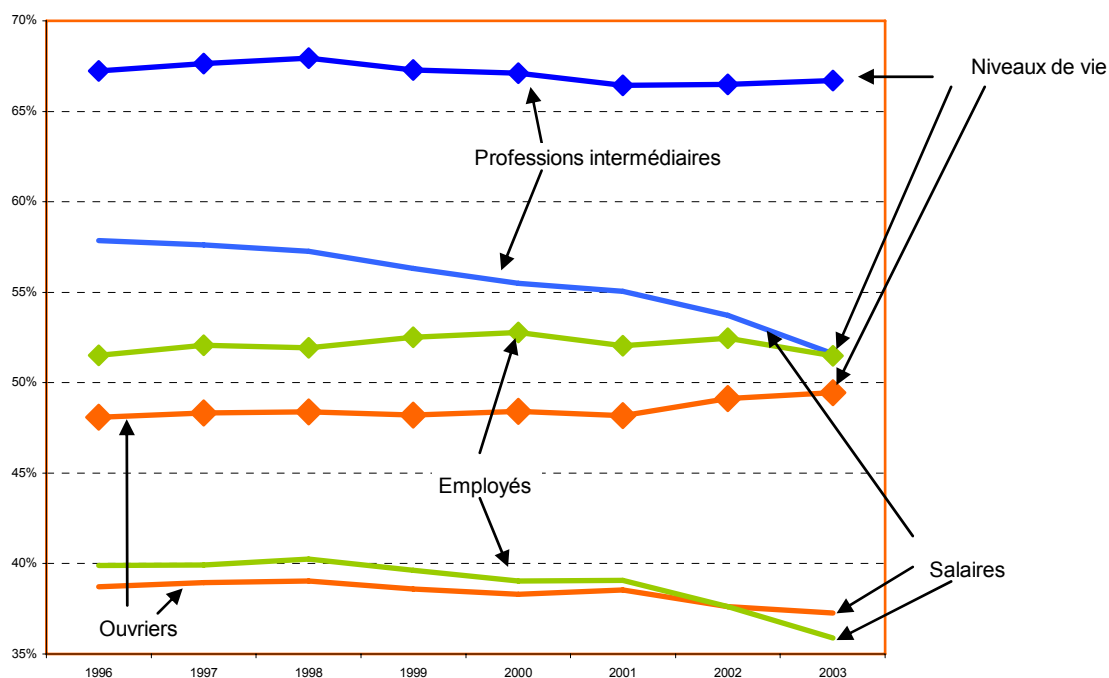
Si l'on s'intéresse au revenu réel et au niveau de vie des individus des différentes catégories sociales, il faut s'appuyer sur l'examen de l'évolution de l'ensemble des ressources des ménages net des cotisations et des impôts directs, calculée en tenant compte de la taille des familles<sup>3</sup>.

En général le calcul est réalisé en regroupant les revenus des personnes qui vivent au sein d'un même famille et en les divisant par le nombre d'unités de consommation caractéristiques du ménage<sup>4</sup>. Les écarts de niveaux de vie par catégories sociales sont plus faibles que les écarts de salaires du fait en particulier des prestations sociales sous conditions de ressources et de la progressivité du prélèvement direct (graphique 9).

<sup>3</sup> Pour une analyse complète de l'évolution des niveaux de vie, voir : Pascal Chevalier, Olivier Guillemain, Aude Lapinte, Jean-Paul Lorgnet ; *Les évolutions de niveau de vie entre 1970 et 2002*, Données sociales, la société française, édition 2006.

<sup>4</sup> L'échelle d'équivalence utilisé pour ce calcul est en général celle de l'OCDE modifiée qui attribue une unité de consommation au premier adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes ayant plus de 14 ans et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

**Graphique 9 : Salaires et niveaux de vie par catégories sociales (en % du salaire moyen et du niveau de vie moyen des cadres)**



Ainsi, alors que le salaire moyen net des ouvriers représentait en 2003 environ 37 % de celui des cadres, le niveau de vie des familles ouvrières relativement aux familles de cadres atteignait environ 50 %.

Les sources disponibles ne permettent pas d'étudier l'évolution du niveau de vie par catégories sociales sur très longue période. On ne dispose que des 7 années de 1996 à 2003. Sur cette période néanmoins, on observe une réduction assez nette du salaire relatif des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires. Toutefois la redistribution par les prestations sociales et les impôts a compensé l'augmentation des inégalités de revenus primaires ce qui aura permis de maintenir à peu près constante la répartition finale des niveaux de vie.

## **Synthèse**

Sur longue période, le fait principal concernant l'évolution des revenus salariaux reste la rupture du milieu des années 70 qui a suivi immédiatement les chocs pétroliers. Celle-ci a concerné l'ensemble de la hiérarchie salariale et autant les cadres que les ouvriers, les employés ou les professions intermédiaires. Cette évolution ne s'est pas accompagnée en France d'une accentuation des inégalités qui, au contraire, ont continué à régresser au cours des années 1980 et 1990. La réduction des inégalités salariales a résulté en particulier de la dynamique du salaire minimum dont la hausse volontariste a été très forte. Le système de transfert socio-fiscal a aussi joué son rôle et contribué, notamment au cours de la période la plus récente pendant laquelle une tendance à la réouverture de l'éventail des salaires est apparue, à limiter les inégalités de niveaux de vie. C'est au plan individuel et par génération que les évolutions salariales ont sans doute conduit aux résultats les moins favorables.